



Où va la Chine ?

LA GRANDE PEUR DE XI JINPING

DÉFI ÉCONOMIQUE

Xi Jinping peut promettre des lendemains qui chantent, mais la machine chinoise a des ratés : baisse de croissance, chômage, corruption...
Ci-dessus à Pékin, le 16 octobre.

Il y a le Xi Jinping qui sourit et le Xi Jinping qui fait la moue. Le premier est celui qui commence son troisième mandat de maître tout-puissant de la Chine, applaudi par les 2300 délégués d'un Parti communiste à sa botte, sans que dépasse la moindre oreille déviante – du moins en apparence, vu que, dans ce système cadencé, on ne découvre les oppositions qu'a posteriori. Il peut donc rester ferme sur ses principes, promettre des lendemains qui chantent, l'œil fixé sur 2049, date du centenaire de la République populaire, fort des résultats qui ont permis à ce pays de sortir de la misère endémique pour venir titiller l'hyperpuissance américaine. De même qu'il a su mater Hongkong par la force, il espère bien faire rentrer à terme Taïwan dans le rang, restant fort ambigu sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Dans l'empire du Milieu, la patience est une vertu première.

Mais il y a aussi le Xi Jinping qui sait que le principal défi est économique. Non seulement le temps de la croissance à deux chiffres est révolu, mais la croissance elle-même bat de l'aile, ce qui est nouveau. Le contrat social à la chinoise fonctionne sur une équation simple : la toute-puissance du PC en échange du progrès. En gros, la population accepte que Xi Jinping et ses

camarades décident de tout à condition d'avoir l'assurance de vivre mieux demain. Jusqu'ici, c'est ce qui s'est passé, avec des résultats inédits dans l'Histoire. Jamais la pauvreté absolue n'a reculé aussi vite dans un pays aussi vaste.

Mais la machine a des ratés. La croissance a été affaiblie par une stratégie zéro Covid qui a certes enravé la mortalité mais bloqué l'activité industrielle. Le chômage est redevenu l'angoisse numéro un, notamment chez les jeunes. La course à l'immobilier a débouché sur une bulle qui ne demande qu'à exploser. La corruption, régulièrement dénoncée, ne cesse d'étendre sa toile. Enfin, et surtout, l'industrie demeure fortement dépendante des nouvelles technologies, à commencer par les semi-conducteurs et les logiciels d'origine étrangère. En ce domaine, les États-Unis entendent bien damer le pion à Pékin avec une guerre économique déclenchée de longue date et qui fait des dégâts. Voilà pourquoi Monsieur Xi ne peut pas crier victoire trop bruyamment. S'il a jusqu'ici réussi un parcours sans trop se soucier des dégâts humains collatéraux, le plus dur est à venir, et l'on risque alors d'entendre des voix critiques qui ne seront plus contraintes au silence. ■ JACK DION

IL A OSÉ LE DIRE

“Les conditions pour remonter sur le cheval sont réunies.”

Jean-Luc Mélenchon, leader de La France insoumise, AFP, le 14 octobre.

PRENONS-LES AU MOT

INAPPROPRIÉ, UN TERME IMPROPRE

Comportement “inapproprié” à la Fédération française de foot : de nouveaux témoignages contre Noël Le Graët », titrait *Libération* le 12 octobre. « Football : Cristiano Ronaldo accusé de comportement “violent et inapproprié” envers un supporter d'Everton », titrait de son côté *la Dépêche* le 23 septembre. « Inapproprié », c'est également le mot qu'ont employé beaucoup de fans du chanteur Enrique Iglesias pour qualifier le baiser de cet homme marié à une femme sur scène, comme l'a rapporté le site RTL le 19 septembre. Dérivé de « approprié » avec le préfixe « in », calqué sur l'anglais *inappropriate*, le terme signifie, selon *le Robert*, « qui n'est pas approprié, inadéquat, inadapté ». Employé initialement pour qualifier le plus souvent un mot (au sens de « impropre »), une tenue ou une décision, ce vocable a vu son sens s'étendre au fil des années. Dans les exemples ci-dessus, il désigne des situations aussi diverses qu'une infidélité, un comportement violent et l'envoi réitéré de SMS à caractère sexuel pouvant s'apparenter à du harcèlement. Accusé d'avoir agressé sexuellement une personne du staff lors du tournage du film *Being Mortal*, l'acteur Bill Murray s'était vu reprocher au printemps son « comportement inapproprié ». Le terme est très loin d'avoir la même portée que lorsqu'on l'emploie pour qualifier une tenue. Utiliser le même mot pour désigner des réalités totalement différentes pose ici un vrai problème car, en confondant allègrement « inapproprié », « déplacé », « agressif », « violent » voire « délictueux » ou « criminel », on entretient le flou et la tendance à tout mettre sur le même plan. Ainsi la frontière est chaque jour de plus en plus ténue entre le droit et la morale, entre la justice des tribunaux et le lynchage médiatique. ■ SAMUEL PIQUET